



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2018

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 56

Votants : 70 (dont 14 procurations)

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY- F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD - N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P BLANC (à partir de la question n°7) - C. CATARD – C. SEGUIN – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN - JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la délibération n°41A/ et à partir de la délibération n°42B/) – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – E. GOULFERT - M. GUYOT – A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. MALHURET – E. VOITELLIER - B. KAJDAN - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL (de la délibération n°1 à la délibération n°22 et à partir de la délibération n°27) - MO. COURSOL - F. SKVOR – C. LEPRAT – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. F. DUBESSAY à J. ROIG – P SEMET à JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la délibération n°41A/ et à partir de la délibération n°42B/) - F. HUGUET à MC. VALLAT - J. COGNET à A. DAUPHIN – JM. BOUREL à B. AGUIAR - J. BLETTERY à F. SZYPULA - G. MAQUIN à JJ. MARMOL (de la délibération n°1 à la délibération n°22 et à partir de la délibération n°27) - YJ. BIGNON à C. BENOIT - JL GUITARD à B. KAJDAN - S. FONTAINE à F. AGUILERA - MC. STEYER à C. LEPRAT - C. GRELET à E. VOITELLIER - C. POMMERAY à F. SKVOR - M.J. CONTE à G. MARSONI, Conseillers Communautaires.

Absents excusés : Mmes et MM. J. JOANNET - F. SEMONSUT - H. DUBOSCQ - N. COULANGE – M. CHARASSE - F. BOFFETY - W. PASZKUDZKI, Conseillères Communautaires.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

N°58 C/

OBJET :

TRANSPORT URBAIN  
MOBIVIE

CONCESSION DE  
SERVICE PUBLIC

AVENANT N°2 AU  
CONTRAT

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : - 1 OCT. 2018

Publiée ou notifiée

le : - 1 OCT. 2018

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de Vichy Communauté, Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), sur l'intégralité de son ressort territorial,

**Vu** le contrat de concession de service public signé entre Vichy Communauté et Transdev Vichy conformément à la délibération du 20 décembre 2017,

**Considérant** la volonté de Vichy Communauté d'améliorer la visibilité du service de location de bicyclettes « VIVELO » en déployant une version de location en « *libre-service* » de la flotte déjà déployée,

**Considérant** la nécessaire délégation de l'exploitation de ce service à Transdev Vichy chargé de l'exploitation du réseau urbain MOBIVIE et de son service annexe VIVELO,

**Considérant** que la charge annuelle nécessaire à l'exploitation de la version « *libre service* » de la flotte VIVELO est arrêtée à 36K€,

**Propose** au Conseil Communautaire :

- D'autoriser M. le Président à signer avec le délégataire Transdev Vichy l'avenant n°2 à intervenir au contrat de concession de service public et de modifier ses annexes 1 (consistance du service), 2 (inventaire des biens mis à disposition par l'autorité organisatrice) et 8 (cahier financier) en conséquence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

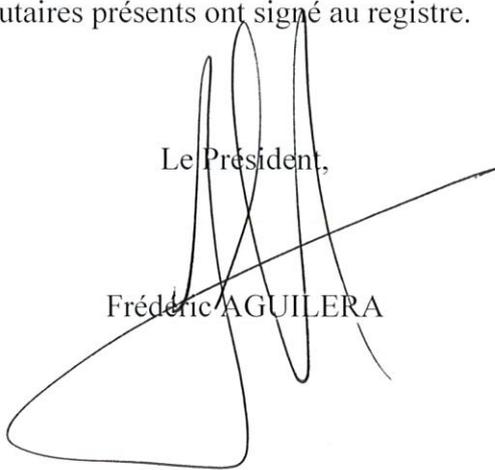
- d'approuver cette proposition,  
- de charger M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 20 septembre 2018.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA





VICHYCOMMUNAUTÉ

**CONCESSION DE SERVICE PUBLIC  
TRANSPORTS URBAINS  
CONTRAT EN DATE DU 28 DECEMBRE 2017**

**AVENANT N° 2**

**A. Contractants**

**Autorité délégante :**

VICHY COMMUNAUTE- Communauté d'Agglomération  
9, place Charles de Gaulle – CS92956  
03209 VICHY Cedex

Représenté par Michel GUYOT, Conseiller Délégué à la Commande Publique  
Habité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Communautaire du 20 septembre 2018

**Délégataire :**

TRANSDEV VICHY  
Boulevard Alsace Lorraine – 03300 CUSSET

Représenté par Monsieur Pascal FAVRE, Président

**B. Avenant**

**Article 1: Objet**

Le présent avenant a pour objet de déployer le service VIVELO en mode « *libre service* » par mise en service d'un réseau de 5 vélo-stations en cœur d'agglomération.

**Article 2 : Modification de l'annexe 2 du contrat dédiée à l'inventaire des biens mis à disposition par l'Autorité Organisatrice**

Le parc constitué de 5 Vélo-stations est ajouté à la liste.

**Article 3 : Modification de l'annexe 8 du contrat dédiée au Compte d'Exploitation Prévisionnel (CEP)**

Les charges annuelles d'exploitation dédiées à ce service sont de 37 740 €

Les recettes commerciales annuelles issues de ce service sont de 1 740 €

La subvention annuelle forfaitaire d'exploitation versée sera donc majorée de 36 000 €

**Article 4 : Autres conditions**

L'ensemble des clauses du contrat initial non modifiées demeurent applicables pour autant qu'elles ne dérogent pas au présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

**C – Signatures des parties**

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour le Délégué :

Pour l'Autorité Déléguée :

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 58 C/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

Objet de l'acte : 20/09/2018 TRANSPORT URBAIN MOBIVIE - CONCESSION DE SERVICE  
PUBLIC - AVENANT N° 2 AU CONTRAT

.....  
Date de décision: 20/09/2018

Date de réception de l'accusé 01/10/2018

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 20SEPT2018\_58C

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180920-20SEPT2018\_58C-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .2

Commande Publique

Délégation de service public

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....  
Nom du fichier : 58 C.PDF ( 99\_DE-003-200071363-20180920-20SEPT2018\_58C-DE-  
1-1\_1.pdf )